



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

05-01-2015

2015 : l'année des nouveaux cadeaux au patronat

L'année commence bien pour le patronat par la grâce de Hollande et de son gouvernement.

Le Crédit impôt emploi compétitivité (Cice) plus le pacte dit de responsabilité vont procurer d'ici à 2017, 41 milliards de diminution de cotisations sociales et d'impôt au patronat pour augmenter ses profits.

En 2015 c'est 6,5 milliards de cadeaux supplémentaires. (les Echos 29. 12. 2014). Le patronat ne paye plus aucune cotisation sociale pour les salaires inférieurs à 1,6 SMIG.

Ces nouvelles exonérations de cotisations sociales vont accroître encore plus le déficit du budget de la Sécurité Sociale, de la protection sociale. Le gouvernement va continuer à emprunter sur les marchés financiers et augmenter ainsi la dette de l'Etat remboursée par les impôts que payent les Français, par l'austérité qu'il leur fait subir. Le capitalisme est deux fois gagnant. Par les cadeaux qui lui sont fait, par le remboursement de la dette.

Quant aux emplois qui doivent être créés en regard de ces cadeaux on ne voit venir qu'un chômage qui grossit de mois en mois.

Toujours plus d'exigences.

Dans Communistes Hebdo (numéro 384) nous avons fait état de l'exigence des patrons de 80 multinationales étrangères installées en France tous membres du Medef. Le titre de leur lettre est significatif. *Attractivité : plus vite, plus loin, plus fort.*

Le projet de loi Macron répond par avance à ces exigences.

Beaucoup de paroles ont été dites sur l'ouverture des magasins le dimanche. Il s'agit d'un recul social qu'il faut combattre. Mais ce projet qui sera débattu au Parlement à partir de mi- janvier contient bien d'autres remises en cause.

Par exemple la dépénalisation du délit d'entrave à la consultation de Comité d'Entreprise réclamée de longue date par le patronat et qui porte en général sur la non consultation pour des changements d'horaires de travail ou la

suppression d'emplois. Le patronat veut être maître de ses salariés, taillables et corvéable selon ses seuls besoins. (Voir à ce propos l'article de notre journal Communistes numéro 112 sur l'exemple de Renault Truck, situation qui existe dans plusieurs usines d'automobiles telles Peugeot ou Toyota).

Ou encore la réforme des prud'hommes, la sécurisation juridique des 'plans de sauvegarde de l'emploi' les mal nommées puisqu'il s'agit d'en supprimer.

Pour bien se faire comprendre, pour donner de nouveaux gages au capitalisme qu'il soit d'origine française ou étrangère, Hollande va se rendre au Forum des multinationales à Davos en Suisse en ce mois de janvier.

Et ce n'est pas tout.

Les 'partenaires sociaux' négocient (?) la 'modernisation du dialogue social' qui pour le patronat se réduit à une seule chose : casser encore plus le Code du Travail. Et il joue gagnant à tous les coups. Ou bien les syndicats se couchent et acceptent ou bien la négociation échoue et c'est le gouvernement qui reprend la main et qui lui donne satisfaction par la loi.

Pendant ce temps, l'austérité augmente.

Le gouvernement donne l'exemple. Le SMIG augmente de 8 centimes de l'heure ; le point d'indice des fonctionnaires reste bloqué. Le patronat n'a pas l'intention d'augmenter les salaires, le RSA à 513 euro par mois pour une personne seule ne permet de survivre que dans la pauvreté.

En décrétant des plafonds de ressources pour les allocations familiales c'est non seulement un manque à gagner pour les familles mais surtout une atteinte grave au principe d'universalité qui fait le fondement du système de protection sociale. Demain ce sera le tour de la santé ou de la retraite sous un prétexte quelconque.

Les retraités voient leurs retraites bloquées en principe jusqu'à octobre. La campagne sur le déficit des caisses complémentaires de retraite fait craindre le pire sur l'augmentation à venir. Par contre un nombre important de retraités va voir leur CSG passer au même taux que les actifs, soit un doublement de celle-ci. Au nom du principe d'égalité et de justice sociale chère au pouvoir !

L'âge du départ en retraite continue à augmenter et passe à 61 ans et 2 mois.

Cela est la réalité en ce début d'année

A grand son de trompette le gouvernement annonce une baisse des impôts pour la première tranche de ceux-ci et la mise en place du compte pénibilité.

Ces annonces sont bien connues, leurs réalisations plus incertaines

Les seules bonnes nouvelles ne peuvent venir que de la lutte unie des salariés. C'est à cela qu'œuvre 'Communistes'. Venez nous rejoindre dans ce combat.